

CONTENU D'UNE TROUSSE 72 HEURES

Informations importantes :

Adresse de la résidence : _____

Numéro de téléphone d'urgence de la municipalité : _____

Poste de radio local : _____ Je suis inscrit au système d'alerte de ma municipalité : _____

Eau



- 2 litres d'eau par personne par jour
- 2 litres d'eau SUPPLÉMENTAIRE par jour par personne pour la préparation des aliments et l'hygiène
- Comprimés pour purification de l'eau

Nourriture à longue durée de vie



- Nourriture en conserve
- Barres énergétiques
- Aliments déshydratés
- Mélange de noix
- Céréales
- Jus
- Nourriture pour bébé
- Lait pasteurisé non réfrigéré

Objets divers



- Ouvre-boîte manuel
- Lampe de poche à manivelle ou à piles
- Lampe frontale
- Ampoule d'urgence
- Petit réchaud à combustible et combustible (vérifier pour utilisation à l'intérieur ou à l'extérieur)
- Sifflet (pour attirer l'attention)
- Jeux de société pour tous
- Bâtons lumineux
- Piles de rechange
- Radio à manivelle ou à piles ou à panneau solaire (et piles de rechange)
- Bougies sécuritaires et allumettes ou briquet (placez les bougies dans des contenants robustes et ne les laissez pas brûler sans surveillance)
- Trousse de premiers soins incluant une couverture isolante
- Argent comptant



Service de prévention en sécurité incendie de la MRC du Fjord-du-Saguenay

Siège social
3110, boulevard Martel, Saint-Honoré
418 673-1705

Point de service
449, rue Principale, Saint-Félix-d'Otis • 1 888 673-1705 | www.mrc-fjord.qc.ca
418 544-0113